

Date de dépôt : 20 mars 2019

Pétition

pour la protection de la route du Grand-Lancy classée à l'inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)

Mesdames et
Messieurs les députés,

Dans le mouvement de bétonnage et de densification en cours dans le canton de Genève, le Conseil administratif de la Ville d'Onex a, dans un excès de zèle par rapport aux demandes du canton, étendu les zones à densifier au secteur sud d'Onex et aux abords de la route du Grand-Lancy. L'intention de la commune d'Onex étant de faire intégrer cette extension au plan directeur cantonal 2030 dont la révision sera proposée au Grand Conseil lors de sa session du mois de mars 2019.

Cette décision est un véritable non-sens car la route du Grand-Lancy n'a pas la capacité de recevoir les infrastructures de mobilité qu'implique une densification de l'habitat sur son immédiate proximité ainsi que sur ses abords **tout en préservant son caractère historique et sa valeur patrimoniale**. Depuis le chemin Blondel jusqu'au carrefour des Six-Chemins en effet, la route du Grand-Lancy a été qualifiée d'objet d'importance nationale avec substance (inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS)).

Les autorités cantonales et communales ont l'obligation de tenir compte des inventaires fédéraux dans l'accomplissement de leurs tâches. Ainsi, tous les objets inscrits à l'inventaire fédéral, y compris l'IVS, doivent être indiqués dans les divers instruments de planification cantonale et communale. Et il incombe à ces derniers de prévoir des dispositions de protection de ces objets. Sans cela, les inventaires fédéraux sont vidés de leur substance (arrêt du Tribunal fédéral Rüti de 2009).

Or rien de cela n'a été fait. Au contraire, les autorités communales ont annoncé que le caractère historique et protégé de la route devrait être « réinterprété », ce qui laisse craindre le pire.

L'Association Vieil Onex vous invite à vous opposer vivement à tout projet portant atteinte au caractère historique de la route du Grand-Lancy en demandant au Grand Conseil de refuser d'intégrer au plan directeur cantonal 2030 les extensions de densification à la zone sud d'Onex jouxtant la route du Grand-Lancy et de prendre toutes les mesures pour préserver ladite route.

N.B. 337 signatures
Association Vieil Onex
p.a. Suzanne Kathari
Rue Gaudy-Le-Fort 1
1213 Onex